

Projet documentaire 2023-2026

Collège du Bois d'Orceau, Tilly sur Seulles

Ce projet documentaire définit les priorités du travail du professeur documentaliste, il peut encore évoluer au fil des mois (version actualisée le 15 janvier 2024).

Projet documentaire 2023-2026

Collège du Bois d'Orceau, Tilly sur Seulles

1. CONTEXTE

Le CDI du collège du Bois d'Orceau est ouvert le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 16h40 et le vendredi de 8h30 à 11h30. Le mercredi et vendredi après-midi le CDI est accessible aux élèves avec un professeur, un assistant d'éducation, un AESH ou en autonomie pour les élèves qui y sont autorisés (club webradio notamment).

Le CDI est géré par Mme Legriffon, professeure documentaliste certifiée, en poste à 80 %.

Hors séances pédagogiques, les élèves sont accueillis sur leurs heures de permanence avec un effectif maximum de 25 élèves ou sur la pause méridienne. Le CDI n'est pas ouvert pendant les récréations.

Le lieu

- un CDI totalement refait à neuf en 2021, lumineux et agréable
- du mobilier en partie sur roulettes (tables et chaises + 8 chaises avec tablettes intégrées), des plots en bois (pouvant servir de présentoir ou d'estrade), 4 poufs souples « poire » (achetés en 2022), 8 poufs carrés rigides, une grille d'exposition à 4 panneaux (achetée en 2021).
Ce mobilier d'une grande modularité permet de faire varier l'espace au gré des projets pédagogiques (travail en groupe, exposition et mise en valeur, travail de l'oral...)
- une salle de travail pouvant contenir jusqu'à 8 personnes équipée de 2 ordinateurs, d'un tableau et de l'espace « orientation »
- un studio de webradio avec un ordinateur portable, 3 micros et pieds de micro, 2 tables de mixage (Rodecaster pro achetée en 2023 pour renouveler la précédente), 6 dictaphones, une armoire pour stocker du matériel
- une salle de réserve et archives
- un accès direct à la salle polyvalente permettant, quand la salle est libre, le travail en groupe différencié par exemple (classe presse)
- un sas d'entrée permettant d'isoler phoniquement le CDI des couloirs du collège

Le matériel informatique

- 1 poste de gestion réservé au professeure documentaliste et, relié au réseau, à un copieur multifonction (copieur / scanner / imprimante couleur pour le poste professeur / imprimante N&B pour les élèves)
- 1 imprimante secondaire en N&B uniquement accessible depuis le poste de gestion (permet l'impression sur planches d'étiquettes notamment)
- 6 postes reliés au réseau (4 dans la salle principale, 2 dans la salle de travail)
- 1 ordinateur portable hors réseau dans la salle de webradio
- un vidéo-projecteur sur chariot (en réserve)
- 5 tablettes numériques Ipad pour la consultation rapide (Pronote, E-sidoc principalement)
- 4 casques filaires pour les postes informatiques, 4 casque en Bluetooth pour les tablettes numériques

Constat

Les élèves apprécient beaucoup la modularité du lieu et la variété des assises (pouf « poires notamment et chaises avec tablettes). Toutefois, les tables sont petites car adaptées à des élèves de primaire et non à des adolescents. Les chaises hautes peuvent poser problème pour les élèves de petites tailles et ceux à forte corpulence.

Avec l'appui volontariste de l'administration, le CDI est un espace de travail agréable, bien équipé au service de la pédagogie. Il reste à enrichir le matériel de webradio avec un renouvellement de l'ordinateur portable. Un enregistreur Zoom de qualité supérieur au dictaphone serait un plus ainsi qu'un micro supplémentaire.

Le remplacement des casques filaires est également à prévoir : les mousses et les câbles se dégradent.

Pour exposer les travaux d'élèves et mettre en valeur les ressources, du petit matériel de présentation est achetée au fur et à mesure (présentoir pour grilles et rayonnages), caisses et bacs de rangement, serres-livres pour rayonnages, objets de décoration. La création d'un « mur » de livres est aussi à l'étude dans la niche du CDI.

Le budget

Le budget pour l'année 2023 est stable, avec 2 400€. A ce montant, vient s'ajouter une subvention du SIVOS de 500€. Ce budget permet l'acquisition de livres, l'abonnement à des périodiques, à des ressources numériques et au logiciel documentaire BCDI et l'achat de consommables spécifiques aux bibliothèques (rouleaux de film pour couvrir les livres, petit matériel de présentation).

L'augmentation sensible des abonnements et du prix des livres va contraindre à faire des choix à l'avenir.

2. LA FORMATION DES ÉLÈVES

L'Éducation aux Médias et à l'Information est devenue un enjeu majeur et essentiel face aux évolutions sociétales.

Les personnels du collège se sont déjà emparés de ces questions puisque de nombreux projets existent déjà sans qu'ils soient forcément articulés ou valorisés.

A la faveur de l'inscription d'un parcours d'EMI dans le futur projet d'établissement, un recensement et un renforcement des actions est nécessaire.

En ce qui concerne, les interventions du professeur documentaliste, la volonté est de travailler un maximum par projet et de s'appuyer sur l'existant (classe presse, Prix Bayeux des correspondants de guerre, recherche documentaire en français, projet PHare...) et de le développer.

Toutefois, il est à rappeler que la formation à l'EMI par la professeur documentaliste est fortement dépendante des évolutions réglementaires annuelles et des emplois du temps des classes.

Référentiels utilisés

- Socle Commun de connaissances, de compétences, et de culture du 31 mars 2015
- Progression collège-lycée (version du 26 juin 2018), réalisée par les professeurs-documentalistes de l'Académie de Normandie et disponible sur le site Documentation :

<https://documentation.ac-normandie.fr/spip.php?article247> [consulté le 28/04/2023]

Axes

- utiliser les lieux et les ressources de manière autonome

- exploiter l'information et les médias de manière raisonnée et critique
- utiliser et produire de l'information de manière responsable en tant qu'acteur de la société de l'information

Parcours proposé en 6e

Séquence « **Découverte d'un espace informationnel physique et virtuel : le CDI** »

- Le fonctionnement du CDI et sa spécificité
- Les ressources du CDI et du collège
- Se repérer et trouver de façon autonome des documents grâce au portail documentaire

Séquence « **Recherche documentaire : sélectionner de l'information** »

- Connaître la structuration des différents documents
- Extraire l'information d'un texte bref

Séquence « **Utiliser et produire les informations de façon responsable** »

- Sensibiliser les élèves à la notion de droit d'auteur
- Utiliser plusieurs sources d'information pour construire un document personnel

Séquence « **Espace informationnel virtuel** »

- connaître le vocabulaire d'Internet et du Web
- connaître les outils d'Internet du du Web

Parcours proposé en 4 et 5e : Usage d'Internet

Séquence : « **Ma présence numérique** »

- Les réseaux sociaux : pour ou contre ?
- Identité numérique : comment (bien) gérer ma présence sur les réseaux sociaux ?

Séquence : **Le fonctionnement d'Internet : l'économie de l'information**

- évaluer la pertinence des informations : popularité VS pertinence
- identifier les différents types de discours médiatiques : l'exemple des influenceurs
- « Si c'est gratuit, c'est toi le produit ! »

Séquence : « **Rumeurs, fausses informations, complotismes** »

Prolonger l'intervention de l'association « Fake Off » en 4^e

- Comment se crée une rumeur ?
- Comment vérifier sa source ?
- Dans la peau d'un journaliste, la vérification des sources

Séquence : « **L'intelligence artificielle : un enjeu pour la démocratie** »

- Comment fonctionne l'IA ?
- Quotidien et IA
- Démocratie et IA

Classe presse (en 5^e ou 4^e)

- réaliser un média : la webradio, découverte du travail journalistique

En classe de 3^e, participation au **Prix Bayeux des correspondants de guerre**

- le photojournalisme : travail d'analyse de photographie et reportage photographique

Autres propositions

Séquence « **Les éco-gestes numériques** »

A destination des éco-délégués, sur les heures de pause méridienne

Projet citoyen en lien avec le CESC et la communauté éducative sur un thème donné : égalité filles-garçons, environnement, numérique...

Relance et amplification du **club webradio** avec des élèves volontaires en autonomie

- publication sur Pod Normandie.
- inscription au concours Médiatiks

Volonté de développer la web TV (matériel fourni par le département). Formation établissement demandé pour s'emparer de l'outil.

3. L'OUVERTURE CULTURELLE

L'ouverture culturelle est un des aspects essentiels des missions du professeur-documentaliste (voir la circulaire de mission de 2017). La mission de « Référente Culture » au sein du collège permet d'amplifier cette action au-delà des murs du CDI.

Une **lettre d'information** à destination des personnels du collège est diffusée depuis cette année à chaque période afin de recenser les actions culturelles et citoyennes au sein de l'établissement. Cela permet de faire connaître les projets des uns et des autres et de pouvoir les amplifier.

Ce recensement des actions a également pour but d'avoir une vision globale par classe des actions culturelles et citoyennes et au besoin, à l'avenir, d'équilibrer les projets proposés en termes pédagogiques et financiers (écriture d'un projet culturel de l'établissement dans le cadre des missions de Référente culture »).

L'incitation à la lecture est fortement développé grâce aux professeurs de lettres :

- de nombreuses sélections thématiques en lien avec les programmes de français sont présentés aux élèves.
- la participation à divers **Prix littéraires** (4 classes en 2021-2022, 5 classes en 2023-2024) : Prix des Incorruptibles en 6^e, Prix Chronos et Mangawa en 5^e, Prix des Ados en 3^e.

La participation à ces Prix ne doit toutefois pas exister simplement pour faire lire les élèves mais aussi pour les faire réfléchir sur certaines thématiques et leur montrer d'autres aspects de la lecture. La participation à un prix doit s'accompagner de rencontre avec des auteurs / éditeurs / illustrateur, d'un travail documentaire et/ou artistique sur des questions de société,... Une réduction de la participation à des Prix littéraire est donc souhaité pour privilégier des projets qualitatifs et donc plus pédagogiques.

Le prix littéraire permet aussi de travailler la notion de citoyenneté avec un choix argumenté à faire. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, le vote est mis en scène avec isoloir, urne, assesseur...

- **l'incitation à la lecture par les pairs** (Post-it littéraire, sélection thématiques par les élèves, cahier de suggestions...) sont à développer. Les élèves sont en grande demande pour participer à la vie du lieu CDI.

- **l'incitation à la lecture par les professeurs** est indispensable : cela se ressent sur certains ouvrages voire rayonnages comme les sciences où un travail important d'enrichissement du fonds avec la professeure de SVT a été réalisé et relayé auprès de ses élèves.

Tous ces projets permettent de valoriser et faire connaître le fonds.

Une attention particulière est portée sur le **développement de la culture scientifique**. En avril 2023, en lien avec une professeure de mathématiques, une « Semaine des mathématiques » a été organisée. Fort de ce succès, des propositions de partenariat en sciences et pour le CVC se sont dessinées pour les années à venir. Le CDI est en effet un lieu pour toutes les cultures, littéraires, scientifiques, médiatiques...

Cette mission de référente culture s'accompagne aussi de la gestion administrative du **Pass Culture** qui sera étendue au 6e-5e en septembre 2023. Une montée en puissance est à souhaiter pour les années à venir afin de profiter un maximum des possibilités par ce nouveau financement. C'est pourquoi, une veille concernant des interventions au sein des établissements scolaires, sans déplacement est réalisé et une communication sera faite aux professeurs via l'agenda culturel afin de diffuser ces propositions.

Le développement de la **Plateforme Adage** est aussi en cours avec un recensement des actions culturelles au sein de l'établissement.

L'ouverture cette année sur **Pod Normandie** de la Chaîne Collège du Bois d'Orceau va permettre de valoriser les actions des élèves. Toutefois, un changement en fin d'année va s'opérer suite à la disparition programmée de Pod Normandie (académie) au profit de Pod Educ (national).

Faute de site internet du collège, Pod a permis de mettre en ligne les actions réalisées lors de la journée de la laïcité, les émissions de webradio (club et classe presse), les capsules vidéos des élèves en ATP...

Une communication auprès des personnels en début d'année scolaire est à mettre en place afin de valoriser le Pass Culture, Adage et Pod Educ.

4. LA GESTION DOCUMENTAIRE

Le fonds documentaire est en plein renouvellement. Très vieux et important, il comporte actuellement 14436 exemplaires. Il tend à diminuer sensiblement depuis la rentrée 2022 dans une logique de mise en valeur (fonds plus aéré et accessible, ouvrages récents en bon état) des collections. Un important travail de désherbage a donc été entrepris et de nettoyage de la base de données.

La base de données

Une partie de l'inventaire du fonds a été réalisé l'an passé – fictions, documentaires présents physiquement sauf classe 800 et dictionnaires. Toute la base de données est à revoir car un nombre extrêmement important de documents n'existe plus mais sont toujours à l'inventaire.

Cela pénalise le travail de recherche documentaire des élèves avec beaucoup d'erreurs de résultats.

La priorité est donc portée sur ces ouvrages « fantômes », le plus souvent des titres de périodiques à destination des professeurs et sur la classe 800.

L'inventaire des périodiques « élèves » sera réalisé dans les années à venir.

Signalétique et classification

Une réflexion sur la signalétique et la cotation des ouvrages est également en cours.

Pour rendre le fonds plus lisible et donc plus accessible au public collégien, une simplification et une réorganisation de la classification est actuellement à l'œuvre. Cela entraîne un étiquetage

supplémentaire qui permet en outre de redonner une harmonie visuelle à l'ensemble du fonds. C'est un travail très important réalisé sur plusieurs années. Toutefois si l'on souhaite que le fonds soit cohérent et reste un outil pédagogique, il est nécessaire de le faire.

Logiciel documentaire

L'objectif est aussi à terme de changer de logiciel documentaire pour s'abonner à une solution libre et gratuite, **PMB, en lieu et place de BCDI**. Le gain permettra d'avoir un hébergement des données pérennes notamment pour le portail documentaire et de réorienter le coût de BCDI vers le fonds documentaire. D'un point de vue professionnel, cela facilitera le travail en distanciel sur la base documentaire.

Le portail documentaire E-sidoc

L'enrichissement et la personnalisation du portail documentaire E-sidoc est malheureusement trop chronophage d'autant plus si un changement de logiciel documentaire se profile.

E-sidoc est mal référencé sur Internet car introuvable en dehors de l'ENT (même avec l'adresse web). Une réflexion est à mener sur la visibilité numérique du CDI qui viendra en même temps que le passage à PMB.

Les orientations pour le développement du fonds

Les logiques d'un professeur documentaliste à l'autre étant différente, les choix budgétaires le sont aussi. Pour ma part, je souhaite **développer le fonds manga** en proposant des séries complètes et en dédiant une part du budget CDI au manga. Nombre de nos élèves notamment les plus éloignés de la lecture apprécie le manga. Il faut donc les encourager à lire en leur proposant des mangas de qualité. Une revue spécialisée sur cette thématique va faire son apparition au CDI. Les documentaires et fictions en lien avec l'univers du manga – culture japonaise et coréenne, dessin manga, cuisine, haïkus, calligraphie – vont être déplacés vers ce rayon afin de mettre en valeur ces ressources annexes au manga.

Dans la même vision, qui est celle de faire lire et faire aimer la lecture les orientations choisies sont :

- renouveler et amplifier le fonds **bandes dessinées** vieillissant en proposant des BD de qualité sur des thèmes historiques, sociétales, scientifiques...
- développer un **fonds de lecture pour les dyslexiques** avec l'achat de livres adaptées voire de classiques jeunesse en version audio. Ce fonds sera co-construits avec les professeurs de lettres et les AESH
- mettre en avant **un fonds de qualité pour les petits lecteurs** à proposer pour les lectures prescrites en classe de français
- abonder les thématiques documentaires - animaux, loisirs, sport, livre-jeu – et fictionnels - histoire sentimentale, livres à succès (ex : Arsène Lupin en 2021), livres humoristiques - que les élèves apprécient.

Concernant **les périodiques**, nous avons encore la chance d'avoir des élèves lecteurs mais la presse est ici aussi de moins en moins consultée.

Suite à la visite de la médiathèque de Bayeux et afin de rendre plus attractive l'offre de périodique, leur place a changé : ils sont désormais intégrés au rayon de référence (ex : I love English dans le fonds Langues étrangères). Les magazines généralistes et la presse locale ont trouvé une place de choix sur des plots de présentation à côté des poufs de lecture. Ils sont bien consultés.

Pour les revues spécialisés, nous avons trop peu de professeurs prescripteurs. Seul Arkéo Junior, Virgule et Le Petit Léonard sont utilisés en classe pour des recherches documentaires données par les professeurs de français.

Dans un souci documentaire, il serait intéressant de garder l'ensemble des revues. Toutefois, l'augmentation du coût et les nouvelles évolutions sociétales (numérique, développement durable) imposent une révision de l'offre. Une communication à l'attention des professeurs est également nécessaire pour leur rappeler l'existence des revues spécifiques à leur matière.

Une réflexion sur **la documentation d'orientation** est nécessaire. En effet, en 2020, la décision a été prise, faute de place, d'arrêter l'abonnement aux livres de la Collection Parcours de l'ONISEP. Depuis, un emplacement spécifique a été trouvé et mis en valeur au sein du CDI. La question se pose désormais de savoir si un abonnement papier est pertinent, si non par quoi le remplacer et sur quel budget doit être prise cette documentation.

Il serait intéressant de développer aussi la communication sur les Portes ouvertes des lycées et de mettre à disposition des élèves les fascicules reçus par l'établissement.

Une expérimentation est menée depuis 2023 concernant les jeux. Cela fait suite à la thématique de travail choisie par le bassin en documentation concernant **la ludification des apprentissages**. Le but premier est de faire venir au CDI, des élèves non-lecteurs. Cela permet en outre de proposer une activité collaborative calme, relaxante mais qui demande de la concentration, afin d'apaiser l'ambiance parfois difficile à certains moments de l'année (période avant les fêtes et les vacances scolaires).

L'image du lieu CDI au collège change : c'est un espace où l'on apprend autrement. Il est perçu par les élèves comme un espace de convivialité, ouvert à tous. Ils développent en outre leurs compétences psycho-sociales.

Rédactrice du projet : Marie Legriffon, professeure documentaliste